

## INTRODUCTION

Le phénomène sportif n'est pas figé, et évolue au cours du temps. La société française est aujourd'hui tournée, en terme de loisir, vers la pratique sportive, que celle-ci se déroule dans un club (à travers la compétition, mais pas seulement) ou en dehors : dans le cadre d'entreprises privées (les centres de fitness...) ou d'associations socioculturelles (associations de quartiers, maison des jeunes et de la culture...), ou de manière libre hors de tout encadrement (footing, natation, ski, escalade, vélo, marche et randonnée, etc.).

Toutefois, que pouvons-nous dire de cette évolution en terme de démographie sportive, par l'étude du nombre des licences sportives en France au cours de l'après-guerre, en regard de la population sachant que la pratique hors système fédéral ne sera pas abordée ?

*1. La population française*

Dans un premier temps, il convient d'étudier la population française et son évolution : entre 1950 et 2005, celle-ci a augmenté de 19 226 000 personnes, sans jamais subir aucune régression, ce qui donne un taux global de + 46,2 %. Toutefois, cette augmentation globale ne s'est pas faite à un rythme uniforme tout au long de ce demi-siècle et, au contraire, a subi un ensemble d'accélération ou de ralentissements que le tableau ci-dessous met en évidence.

**Tableau 1. Evolution de la croissance de la population française, 1950-2005.**

Période	Augmentation pop.	Taux
1950-55	1 753 000	+ 4,2 %
1955-60	2 284 000	+ 5,3 %
1960-65	3 074 000	+ 6,7 %
1965-70	2 014 000	+ 4,1 %
1970-75	1 927 000	+ 3,8 %
1975-80	1 181 000	+ 2,2 %
1980-85	1 290 000	+ 2,4 %
1985-90	1 565 000	+ 2,8 %
1990-95	1 109 000	+ 2,0 %
1995-00	1 051 000	+ 1,8 %
2000-05	1 978 000	+ 3,4 %

Ainsi, on voit nettement que, de 1950 à 1965, le taux d'accroissement de la population augmente de cinq ans en cinq ans, pour se réduire ensuite progressivement jusqu'en 1980, puis varier faiblement jusqu'en 2000, avant de doubler entre 2000 et 2005.

Au cours des premières années, cette forte augmentation correspond au « baby boom » consécutif à la seconde guerre mondiale (il s'agit alors, sur le plan démographique, d'un « rattrapage »). Logiquement, à la suite de celui-ci survient un ralentissement de l'augmentation démographique, les familles s'étant constituées. Après ce fort rajeunissement de la population (par la présence de nombreux enfants), celle-ci se met alors à vieillir progressivement (ce qu'exprime le faible taux d'augmentation). Cette analyse ne tient bien sûr pas compte des flux migratoires qui complexifient le phénomène présenté ici simplement.

## II. La population sportive

La population sportive identifiée par les licences fédérales a évolué de manière assez différente de la population française, hormis une augmentation constante elle aussi de période en période de cinq ans. Elle a subi un facteur d'augmentation global supérieur à 7, alors que celui de la population française est inférieur à 0,5. Les deux populations n'ont donc pas du tout évolué sur le même rythme. Cependant, comment a évolué l'augmentation de la démographie sportive au cours de cette période ? Le tableau suivant le montre en détail.

**Tableau 2. Evolution du taux d'augmentation du nombre des licences fédérales, 1950-2005.**

Période	Augmentation Licences	Taux
1950-55	181 000	+ 7,8 %
1955-60	591 000	+ 25,3 %
1960-65	976 000	+ 33,4 %
1965-70	1 414 000	+ 36,2 %
1970-75	2 204 000	+ 41,5 %
1975-80	2 108 000	+ 29,0 %
1980-85	2 486 000	+ 25,8 %
1985-90	887 000	+ 7,3 %
1990-95	1 015 000	+ 7,8 %
1995-00	650 000	+ 4,6 %
2000-05	1 107 000	+ 7,5 %

Le tableau n° 2 met en évidence l'ampleur différente du taux de croissance de la population sportive fédérale, relativement à celui de la population française. En particulier, ce taux de croissance va crescendo jusqu'en 1975 (pendant 25 ans donc) pour atteindre les 41,5 % en 1975 par rapport à 1970, avant de diminuer jusqu'en 1990 (période de 15 ans), pour rester globalement stable au cours des 20 dernières années aux environs de 7 %.

Si l'on observe, maintenant, le nombre de licences sportives dans la population, on obtient le taux de pénétration de la licence dans cette même population. Aussi, entre 1950 et 2005, ce taux est passé de 5,2 % à 25,9 %. Il a donc été globalement multiplié par un facteur 5. On peut donc faire le constat que la société française s'est fortement « sportivée » au cours de ce demi-siècle.

### *III. Les explications de l'évolution de la démographie sportive*

Les explications de l'évolution de la démographie sportive depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours prendront en compte trois aspects : des causes démographiques elles-mêmes, des causes sociales, et des causes politiques.

#### **A) Les causes démographiques**

Le fait que la population française ait augmenté sur la période considérée est déjà une explication en soi : si celle-ci s'accroît, on peut accepter l'idée que, « mécaniquement », le nombre de licences sportives dans la population s'accroîtra dans les mêmes proportions. Mais l'on a vu que les licences ont cru plus rapidement que la population. Ceci peut être expliqué par le fait que, la population s'étant rajeunie par le biais de l'augmentation importante des enfants (le « baby boom » d'après-guerre), les licences sportives se sont accrues plus considérablement que la population française, car en effet les enquêtes montrent que ce sont dans les classes d'âge les plus jeunes (10-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans) que le taux des licences est le plus élevé. Toutefois, la population vieillissant lors des dernières années, cela n'explique pas que ce taux continue de croître.

#### **B) Les causes sociales**

Au cours de la période d'après-guerre, plusieurs évolutions dans le milieu de l'éducation nationale ont eu des répercussions sur la pratique sportive. D'une part, au tournant des années 1950-1960, l'éducation physique devient l'éducation physique et sportive. C'est-à-dire que le sport devient une composante de l'éducation corporelle. Celle-ci est renforcée par l'intégration de l'UNSS : le sport scolaire lors de l'après-midi de congé en collège et lycée. Qui plus est, l'âge de la scolarité obligatoire passant de 12 à 14, puis 16 ans, le maintien dans le milieu scolaire des adolescents est un élément favorisant l'investissement dans le loisir, entre autre le loisir sportif.

Les loisirs, d'ailleurs, vont être particulièrement favorisés comme élément constitutif de la vie quotidienne des Français dans le cadre des « trente glorieuses » où l'ensemble des conditions de vie s'améliorent : allongement de la durée des congés

payés, augmentation du pouvoir d'achat, développement de la société de consommation, tous éléments qui peuvent favoriser la pratique sportive entre autres formes de loisirs. En suivant Bourdieu, les dispositions sociales créées par l'habitus font ensuite qu'elles se transmettent entre générations dans un milieu social. Qui plus est, l'élévation générale du niveau d'instruction (déjà initié par l'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire) est un élément lui aussi favorable, les enquêtes montrant que c'est dans les milieux sociaux les plus aisés culturellement que le taux de pratique sportive est le plus élevé.

Le développement des médias audiovisuels, leur privatisation et la concurrence qui s'instaure entre eux les conduisent à utiliser le spectacle sportif comme produit d'appel. Celui-ci devient alors courant sur les chaînes de télévision, pénètre facilement à l'intérieur du foyer familial, devient un spectacle vu communément et partagé par tous les tous les Français, et excite le désir de la pratique à travers les exploits et les vedettes du sport qui sont des personnages médiatisés à l'aune des stars du cinéma, de la chanson, ou des hommes politiques.

Enfin, la configuration particulière des années 1980-1990, qui voit le sport et ses vedettes être utilisés par le monde de l'entreprise car ils en incarnent les valeurs (concurrence, compétition, performance...), n'est pas étrangère à sa valorisation dans la société.

### C) Les causes politiques

Mais, le pouvoir politique ne s'est pas lui-même désintéressé du sport et, au contraire, a mis en place les instances pour le promouvoir dans la population et la jeunesse. C'est en 1958 qu'est créé le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (à l'époque haut commissariat, puis secrétariat, puis ministère...) avec à sa tête Maurice Herzog, une figure héroïque du sport français (plusieurs ministres, par la suite, et jusqu'à l'actuel secrétaire d'Etat, seront choisis parmi de grands noms du sport).

La mise en place d'une administration ramifiée dans les régions et les départements, la création d'institutions nationales de formations (Ecoles) et pour l'élite (INSEP), sont des instruments de la prise en charge et de la volonté de promotion du sport par l'Etat.

De même, les trois Lois programme d'équipement sportifs des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> plans (1960-1975) avaient pour objectifs de rattraper le retard de la nation en matière d'installations sportives relativement aux autres pays européens et, par là même, d'offrir au développement de la pratique les moyens de se réaliser.

De plus, les politiques de prévention en matière de santé qui prône la pratique (modérée) du sport pour lutter contre les problèmes cardio-vasculaires (et aujourd'hui l'obésité), sont des éléments incitatifs dont il faut tenir compte.

Enfin, l'intérêt que représente pour l'Etat, la fierté nationale et l'identité collective, la récolte de titre sportifs internationaux constitue bien entendu une des raisons de l'investissement dans le sport dont les effets ne sont pas véritablement mesurables sur la pratique, sauf dans des cas très particuliers comme l'après Coupe du monde de football 1998.

## CONCLUSION

Ainsi, sans tenir compte de la pratique sportive hors association (ni de la possession multiple de licences sportives), le constat a été fait que la nation s'est, globalement, « sportivée » au cours de ce dernier demi-siècle (taux de pénétration de la licence sportive dans la population : 25,9 % en 2005 contre 5,2 % en 1950).

Il a été mis en évidence que, plutôt qu'une seule cause, ce sont de multiples éléments à la fois démographiques (rajeunissement de la population), sociaux (élévation générale du niveau d'instruction et du niveau de vie, utilisation du sport par les médias, inscription comme constitutif des loisirs quotidiens), et politiques (le sport comme vecteur d'éducation corporelle mais aussi de grandeur nationale), qui expliquent les évolutions notifiées. C'est la conjonction de tous ces facteurs qui se renforcent mutuellement qui permettent de comprendre cette évolution différenciée de la démographie sportive par rapport à la démographie nationale.



## EVALUATION

### La population française

- Augmentation de 46,2 % (1 point)
- Identification de rythmes d'évolution (1 point)
- Baby boom post Seconde Guerre mondiale (1 point)
- Vieillessement actuel de la population (1 point)

### La population sportive

- Facteur d'augmentation global supérieur à 7 (1 point)
- Augmentation continue du taux de croissance jusqu'en 1975 (1 point)
- Baisse puis stabilisation du taux de croissance après 1975 (1 point)
- Taux de pénétration de la licence sportive dans la population (25,9 %) (1 point)

### Les causes démographiques

- Accroissement de la population française (1 point)
- Baby boom et taux de pratique dans la jeunesse (1 point)

### Les causes sociales

- Education nationale : sport intégré à l'éducation physique et UNSS (1 point)
- Loisirs comme éléments structurant de la vie quotidienne (1 point)
- Elévation générale du niveau d'instruction (1 point)
- Présence du sport spectacle dans les médias (1 point)
- Sport comme incarnant les valeurs de l'entreprise (1 point)

### Les causes politiques

- Création du secrétariat de la Jeunesse et des Sports (1 point)
- Mise en place d'instruments d'administration, de gestion, de promotion et e. formation (1 point)
- Les trois Lois programmes d'équipements sportifs (1 point)
- Politiques de prévention de la santé par l'activité physique (1 point)
- Intérêt pour l'Etat et la nation de la réussite sportive internationale (1 point)